

RÉUNION
Liberté
Égalité
Fraternité





UNE JOURNÉE DÉDIÉE AUX PARCOURS RÉUSSIS

DOSSIER DE PRESSE • MARDI 12 OCTOBRE 2021



#### Le mot de Monsieur le Préfet de La Réunion

#### Agir ensemble pour l'insertion durable

Je salue le caractère partenarial qui anime les dispositifs de retour à l'emploi pour les bénéficiaires du RSA, qui s'inscrivent dans une démarche positive d'insertion. Malgré les difficultés, ils ont décidé de porter leur projet professionnel en mobilisant les moyens mis à disposition par les partenaires de l'insertion et de l'emploi. Cet engagement d'accompagnement réunit autour de l'Etat et de la CAF, le Conseil Départemental, le pôle emploi, et les missions locales.

Un an après la recentralisation du RSA, l'évènement « Fier.e de mon parkour » est un moment de partage d'expériences, qui valorise des parcours réussis et qui met l'accent sur les différentes étapes dans la démarche engagée par les bénéficiaires. Susciter la prise de conscience, redonner confiance dans l'avenir, inspirer des parcours et provoquer le déclic. De manière inédite, ce format de rencontre nous permet aussi de partager des trajectoires professionnelles ou sportives remarquables qui sauront démontrer que cela devient possible lorsque nous le décidons.

Pour l'Etat, le nouveau service public de l'insertion et de l'emploi poursuit des objectifs de simplification, d'une meilleure coordination pour faciliter la démarche du bénéficiaire. Il s'agit d'améliorer nos actions en mettant au centre le bénéficiaire tout en proposant un suivi sur mesure. L'objectif poursuivi est d'augmenter les chances d'accès à l'emploi, et de faire du RSA une étape active dans la recherche d'une insertion durable.

#### Les objectifs « Fier.e de mon parkour »

L'évènement « Fier.e de mon Parkour » intervient un an après la signature de la convention sur la recentralisation du RSA. Cette journée dédiée aux parcours réussis a pour objectif de créer de la valeur autour des expériences des usagers bénéficiaires du RSA et de stimuler l'insertion durable en créant du lien sur le territoire.

4 tables rondes viennent rythmer la journée pour valoriser le retour d'expérience positif d'usagers et les modalités de l'accompagnement au service de leur insertion professionnelle durable.

- Mettre en avant les témoignages et le vécu des usagers en les plaçant au cœur de l'événement
- Ouvrir le champ des possibles, le dépassement et l'ambition
- Interconnecter, mettre en réseau et créer du lien pour dynamiser les parcours des bénéficiaires
- Illustrer la capacité de résilience individuelle et partenariale



0

X

## PROGRAMME DE L'ÉVÉNEMENT



## La recentralisation du RSA

Jusqu'au 31/12/2019, le RSA était financé par le Conseil Départemental de La Réunion. L'article 77 de la loi de finances pour 2020 du 28 décembre 2019 prévoit la recentralisation du financement et de la gestion du RSA à La Réunion. Un décret du 28 décembre 2019 met en oeuvre cette recentralisation, qui s'est appliqué le 1er janvier 2020, à l'exception des dispositions relatives à l'orientation des bénéficiaires, qui sont entrés en vigueur le 1er décembre 2020. Plus concrètement, cela signifie que l'État a repris à sa charge le financement du RSA, ce qui a amené la redéfinition des rôles de chacun sur le territoire.



Depuis le 1er janvier 2020, le RSA est financé directement par l'État. La CAF de La Réunion instruit les demandes, ouvre les droits au RSA et en assure la gestion et le paiement pour tous les bénéficiaires alors qu'auparavant le Conseil Départemental traitait certaines situations dites dérogatoires. À ce titre, elle doit recueillir l'avis des équipes pluridisciplinaires avant toute décision d'application d'une sanction par le Directeur de la CAF. Elle gère dorénavant aussi les recours, le contentieux sur le RSA et le recouvrement de tous les indus.

Tous les acteurs contribuent à leurs niveaux à la prévention des indus et à la lutte contre la fraude.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2020, la CAF prend en charge l'orientation des bénéficiaires du RSA et également la constitution des équipes pluridisciplinaires qui étaient toutes deux des responsabilités du Conseil Départemental jusqu'alors.

L'accompagnement des familles monoparentales bénéficiaires de RSA majoré est également assuré par la CAF depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2020, c'est une activité nouvelle pour la CAF, ces bénéficiaires étaient auparavant accompagnés par le Conseil Départemental et Pôle Emploi. Pour le bénéficiaire RSA, la recentralisation doit se faire sans couture, le point d'entrée unique pour toute demande est la CAF.

L'annonce de la recentralisation du RSA marque une révolution administrative pour la CAF de La Réunion qui, au 1er janvier 2020 a réinternalisé tout le process de droit pour le compte de l'État. Au 1er décembre 2020, la CAF assume de nouvelles missions : orientation des demandeurs, gestion des équipes pluridisciplinaires, accompagnement des bénéficiaires de RSA majoré.

Un défi technique pour traduire en process le parcours de l'usager, quels que soient les acteurs concernés et les obstacles sur ce parcours. L'outil E-SPOAR incarne ce défi : cet extranet de suivi du parcours d'orientation et d'accompagnement du bénéficiaire du RSA vise à matérialiser le parcours de l'usager (disponibilité du pass orientation, du contrat d'engagement, visibilité des étapes, des prochains rendez-vous,...) et partagé au niveau des acteurs.

Une ambition sociale enfin et surtout, qui consiste à freiner l'augmentation régulière du nombre de bénéficiaires et favoriser les chances de retour à l'emploi.

#### Le Service Public de l'insertion et de l'emploi

Le déploiement actuel du SPIE (service public de l'insertion et de l'emploi) s'inscrit dans la **Stratégie Nationale de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté**. Il a pour ambition de renforcer l'efficacité de l'accompagnement vers l'emploi des personnes qui rencontrent des difficultés particulières pour s'insérer sur le marché du travail.

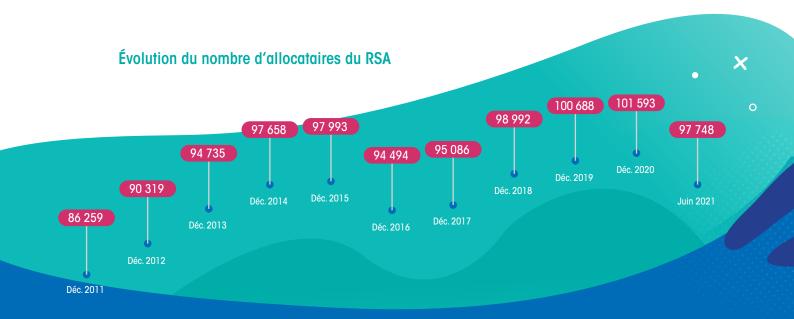
#### Le SPIE répond à quatre objectifs principaux :

- simplifier les démarches au maximum
- mieux coordonner l'ensemble des acteurs afin de travailler en cohérence et en complémentarité sur les territoires
- proposer des parcours à visée d'emploi tout en levant les difficultés rencontrées
- et garantir un parcours suivi et « sans couture »

# DE RECENTRALISATION DU RSA

#### Une dynamique d'accompagnement portée par un réseau partenarial fort

L'année 2021 marque la tendance à la baisse du nombre d'allocataires du RSA, avec moins de 100 000 usagers sur le territoire réunionnais. Le dispositif d'accompagnement fonctionne, avec plus de 8 nouveaux bénéficiaires sur 10 qui sont orientés automatiquement grâce à l'outil E-SPOAR, dont 80% dans un délai court de moins d'un mois.



Du 1er décembre 2020 à fin août 2021

demandes de RSA reçues dont 68% via le site internet caf.fr

#### 14 000

recueils de données socio-professionnelles via l'outil E-SPOAR

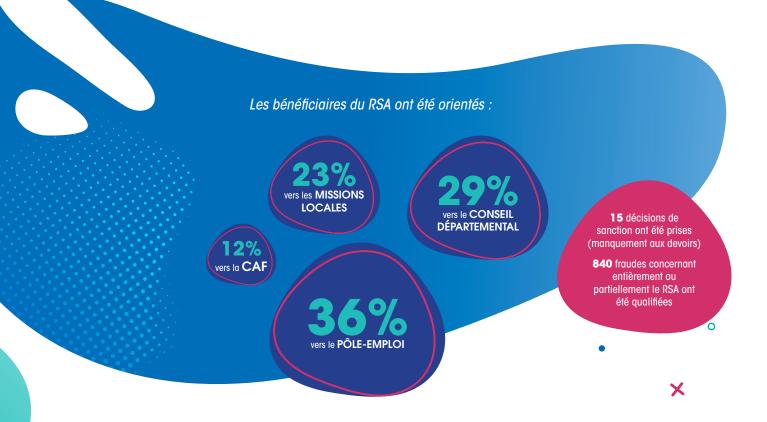
#### 13 311

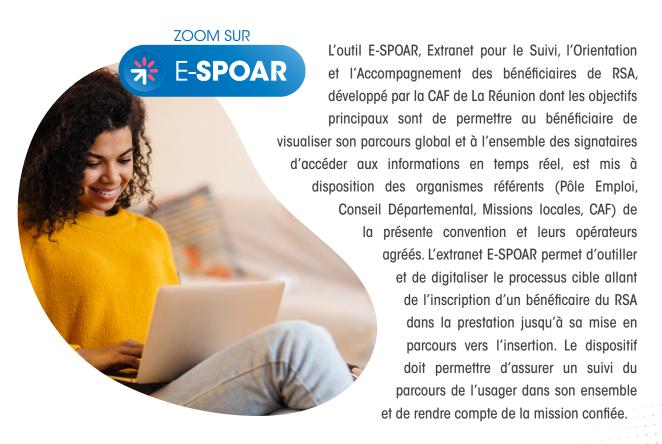
bénéficiaires de RSA dans le processus d'orientation

#### 1 800

entretiens giratoires ont été réalisés

Pour les 10 500 bénéficiaires de RSA orientés vers un organisme référent, plus de **80%** l'ont été via l'algorithme de traitement des recueil de données socio-professionnelles, **19%** l'ont été suite à un entretien giratoire







## Aïcha, 28 ans

Bénéficiaire du RSA Majoré, aujourd'hui salariée en contrat à Durée Déterminé Accompagnée par la CAF de La Réunion



« À mon retour sur l'île, je pensais que tout allait s'enchainer. Entre temps je suis tombée enceinte et ça a été très compliqué de trouver du travail et de savoir par où commencer avec mon bébé. Grâce à l'accompagnement CAF, j'ai pu bénéficier d'une place rapidement à la crèche. Ça a été très rapide, j'ai été moi-même surprise car ça faisait un moment que je cherchais une place pour me relancer, pouvoir faire mes recherches et avoir une garde sûre au lieu d'avoir une garde ponctuelle. »

## Marie-Êve, 54 ans

Accompagnée par le Dispositif R+ du Conseil Départemental pour son projet de création d'entreprise



« En 2015 je me suis séparée de mon compagnon, et j'avais mes deux enfants avec moi. Je n'allais pas rester là à attendre. Comme je faisais beaucoup de pâtisserie indienne, je me suis dit pourquoi ne pas travailler dans ma propre pâtisserie ? Je n'avais pas les moyens pour m'acheter du matériel, donc j'ai fait agent d'entretien, du ménage dans les gites, mais mon objectif était de devenir pâtissière pour moi, et être moi-même chef d'entreprise. »

+

## Orlane, 21 ans

Accompagnée par la Mission Locale de L'Est



0

X

« Le travail paye. Quand on a l'impression que personne ne croit en toi, ça devient de plus en plus dur. Quand il y a du négatif, je le ramène au positif, grâce à ma fille. Tout a changé depuis mon entretien avec Monsieur Tarby : il m'a aidé à avoir confiance en moi, à trouver une filière. C'était super rapide, je suis entrée dans la Brigade (pour l'inclusion positive) en octobre et en même pas un mois j'ai signé mon contrat. »

0

### Jonathan, 50 ans

Accompagné par Pôle Emploi avec le dispositif "accompagnement global"



«Au départ je me disais c'est un dispositif comme un autre, mais au fil du temps avec le sérieux, à chaque question il y avait une réponse immédiate, un suivi, un intérêt. Tout était mis en place pour que le dossier soit fait et compris au maximum. Et forcément, ça vous redonne la confiance. Je suis très heureux. Vous savez, se réveiller le matin et savoir ce qu'on va faire de la journée, c'est complètement différent que de rester chez soi à rien faire et à chercher un boulot. Merci pour l'aide, le suivi et le coup de pouce pour que je puisse obtenir ce travail. »



## L'État

L'État est le financeur et le maître d'ouvrage du RSA recentralisé à La Réunion. Au niveau local, les services déconcentrés de l'Etat (la Préfecture et la Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) pilotent le chantier de la recentralisation du RSA. En lien étroit avec les partenaires de la «taskforce» RSA (CAF, Conseil Départemental, Pôle Emploi, Missions locales), ils concourent par divers dispositifs à la mise en oeuvre de la politique publique de l'insertion sur le territoire et sont les garants de la mise en place d'un service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) sur le territoire.

#### La CAF

La Caisse d'Allocations Familiales de La Réunion instruit les demandes, réalise l'orientation des bénéficiaires du RSA, gère les droits, paie la prestation et assure la mise en œuvre des sanctions. Elle accompagne aussi les bénéficiaires du RSA majorés (familles monoparentales) dans leur démarche d'insertion.

## Les organismes référents

Les organismes référents sont les organismes chargés par l'État d'accompagner les bénéficiaires du RSA dans leurs parcours professionnels, sociaux ou socio-professionnels. À la Réunion, il y a quatre opérateurs signataires de la convention d'orientation et d'accompagnement des bénéficiaires du RSA, signée avec l'État : Le Conseil Départemental (CD), la CAF, Pôle Emploi (PE) et les Missions locales (ML).

## Les partenaires de l'insertion

Les correspondants/partenaires de l'insertion sont des structures sur lesquelles le Référent Unique (RU) peut s'appuyer afin de réaliser les actions individuelles ou collectives d'accompagnement du bénéficiaire du RSA dans sa levée d'obstacles ou sa recherche d'emploi en fonction de leurs compétences, par territoire. Une cartographie des correspondants par territoire est partagée entre les organismes référents.



0

X



ORGANISMES RÉFÉRENTS = « maîtrise d'œuvre » dans l'orientation et l'accompagnement

#### CAF

Gestion du RSA et accompagnement des Famille monoparentales (RSA Majorés)

## **CONSEIL**DÉPARTEMENTAL

Accompagnement des personnes à la levée des obstacles sociaux

#### PÔLE EMPLOI

Accompagnement des personnes disponibles à l'emploi

## MISSIONS LOCALES

Accompagnement des mineurs et des jeunes -26 ans



BÉNÉFICIAIRES DU RSA



#### **CORRESPONDANTS/PARTENAIRES D'INSERTION**

Accompagnement des personnes à la levée des obstacles sociaux ou professionnels

DÉPARTEMENT **◆►** TERRITOIRE **◆►** COMMUNE



#### STRATÉGIE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ







Service Régional de la Communication Interministérielle
0262 40 77 77
communication@reunion.pref.gouv.fr

#### En partenariat avec:











